

A quelques mois des municipales pour des personnes désœuvrées, avides d'exister et de pouvoir, tout est bon prétexte. La presse s'en fait l'écho, amplifie l'info ou li'intox sans grande objectivité et le profiteuse est en embuscade . Nous allons vivre des mois bien pénibles où la démocratie sera de nouveau mise à mal aux profit de malveillants!.

Un peu agacé par l'hyper administration de notre Pays. Message transmis à un parlementaire à cet instant:

« Merci pour ta mobilisation

Petit rappel: l'article L2121-29 du CGCT de la loi Notre conserve la clause générale de compétence aux seules communes. Fort de cette capacité, il me semble indispensable d'exprimer un soutien social local à une profession au bord de l'abîme. La décision du gouvernement ne règle rien (avance sur aides pour des dépenses supplémentaires) et le pire arrivera juste avant les municipales. L'Etat expose ses déficits, les régions et les départements n'ont plus fric. Certaines communes peuvent agir.

En 2003, j'avais obtenu pour l'agriculture de l'Allier le plus gros chèque délivré par l'Etat. Premier vice président du CG, j'avais mobilisé 1,4 millions d'euros et j'avais obtenu 1,4 millions d'euros d'annulation de charges sociales MSA. La situation est plus grave aujourd'hui. Le Président du CD n'a pu que libérer 300000€ un peu plus de 100€ par exploitation.

Alors l'aide de la commune de Meillard ne pénalisera personne et chacun est à sa place. Un parlementaire doit aussi veiller à éviter des entraves inutiles. C'est l'objet de ma demande. Je vais déposer ma délibération et Bercy est informé ainsi que les réseaux sociaux et les syndicats.

Merci, Yves »